

LE DOSSIER P.15 à 18
Education

Une rentrée scolaire
tout sourire



Les enfants de l'école David Douillet mobilisés pour la sécurité routière sur le parking et ses abords

ou Vivournet

LE MAGAZINE DE LA VILLE DE GIGNAC-LA-NERTHE

Un nouveau service pour votre cadre de vie

Page 14

Gignac reçoit un Label Or

Page 19

Gignac, Ville européenne du sport

Page 20 à 21





P4 à 7 ACTUALITÉS

La rentrée culturelle en images
 Bienvenue sur la Page officielle
 Facebook de Gigac
 Recrutement d'agents recenseurs
 Activités pour les seniors
 Des problèmes de distribution de
 courrier ?
 RD 368 : la sécurité avant tout !
 Retour sur les nuisances sonores
 aériennes



P8 à 9 SORTIES

Les prochains rendez-vous culturels



P10 ECONOMIE

Une ferme artisanale de
 spiruline à Gignac

P15 à 19 DOSSIER SPÉCIAL

Les enfants ont repris le chemin
 de l'école
 Gignac-la-Nerthe « en Or » !



P20 à 21 DEVELOPPEMENT DURABLE

Gignac, labellisée
 « Ville Européenne du sport 2019 »



P22 SPORT

Pour le MGFC, l'apprentissage continue

P30 HISTOIRE D'ICI

Chronique de Michel Méténier, historien

P31 DÉMOCRATIE LOCALE



P26 à 29 FESTIVITÉS

Découvrez le programme
 des animations de Noël



P11 GARDENLAB

Des jardins potagers mis à disposition
 des habitants

P12 à 14 CADRE DE VIE

Réouverture de la déchèterie après
 travaux
 Derniers travaux de proximité
 Un nouveau service pour le cadre
 de vie

P23 CULTURE

La quincaillerie : un lieu
 pour y jouer des « bricoles »

P24 à 25 ASSOS&CO

Un week-end autour des arts !
 Section volley adultes
 Nouvelle édition conviviale du forum
 des associations
 Yoga, relaxation et méditation

SEPTEMBRE

DÉCÈS :

Bilal BENGHELAL
 Yves SUTOUR
 Jeanne LIARD née GÉFART
 Gilbert BLANC

NAISSANCES :

Kheira REZOUG
 Anna GUIRAO
 Kelyan RODRIGUEZ
 Maxime FONTAN
 Mia AMAYA

MARIAGES :

MATTHIAS LAUNAY/MARLÈNE
 NARDO-VALDO
 JOHANN KREUZER/MARLÈNE DI
 GIANVITO
 SOFIANE BELGACEM/SIHEM NSIBI
 RICHARD SAINT-MARTIN/LAURENCE
 TABART

OCTOBRE

NAISSANCES :

Noah POLOMACK
 Valentin CANO

MARIAGES :

Philippe FALCONE/Angélique ROCA
 Matthieu GARINO/Manon PATRAS
 Marc TONINI/Andréa ROMEU

DÉCÈS :

Jean VETTE
 Alberto CIARDI
 Carmela ARDUCA née PAPASERGIO

Lou Vivournet

Directeur de la publication :
 Robert De Vita

Rédaction :

Loïc Taniou

Graphisme :

Séverine Braca

Photographies :

LT, SB, Coca
 et Xdr

Contact :

Service Communication
 04 42 31 13 00

Imprimerie :

2B print

Dépôt légal à parution



Chères Gignacaises, Chers Gignacais,

Double reconnaissance pour Gignac !

Dans le bilan d'étape que nous vous avons transmis début septembre, je vous rappelais ma fierté d'œuvrer chaque jour depuis dix ans pour améliorer notre ville et votre cadre de vie. Dix ans, c'est aussi le temps nécessaire pour mener des actions de fond qui ont du sens.

Alors, lorsque des organismes extérieurs, qu'ils soient européens ou français, constitués d'experts, reconnaissent la qualité du travail réalisé, l'exemplarité de la démarche, le plaisir et la fierté de vous écrire en sont décuplés.

En effet, notre chère ville vient d'obtenir deux magnifiques récompenses pleines de sens :

- **le label « Ville européenne du sport »**. L'ACES (*association des capitales européennes du sport*) qui décerne chaque année dans l'Europe entière le titre très recherché de « *capitale européenne du sport* » vient de décerner à Gignac la Nerthe le titre de Ville européenne du sport. C'est la première fois en France qu'une commune de moins de 10 000 habitants arrive à obtenir ce label. Une vraie reconnaissance de la qualité de ses installations sportives, des activités proposées par les services municipaux mais aussi des manifestations sportives proposées par les associations. Ce label va nous permettre de vous proposer de nouveaux rendez-vous sportifs, notamment aux enfants et aux familles, mais aussi de bénéficier d'aides financières pour certains projets sportifs. La commune est invitée au Parlement européen le mardi 4 décembre pour recevoir officiellement cette distinction. Nous vous y représenterons avec fierté. Un bel événement à venir !

- **le label BDM OR pour le futur pôle éducatif de Laure**. Ce label, Bâtiments Durables Méditerranéens obtenu au niveau OR, soit le plus haut niveau possible, vient consacrer la très grande qualité architecturale et environnementale du futur

Pôle éducatif qui sera réalisé à Laure pour offrir aux enfants un parcours scolaire complet allant de la maternelle à la fin de l'élémentaire. Le jury a été particulièrement sensible au fait que les enfants seront eux-mêmes acteurs de la qualité de l'air, de la température, du niveau d'éclairage des lieux dans lesquels les enseignants leur transmettront savoirs et valeurs qui feront d'eux des adultes responsables et acteurs d'un développement économique durable.

De plus, ce label va permettre à la ville d'obtenir des subventions complémentaires à celles déjà obtenues auprès du Conseil Départemental, notamment des subventions régionales.

« Toujours plus à votre service » : la ville vient de créer un nouveau service. Il s'agit du service Cadre de vie qui, grâce à un agent disponible et particulièrement impliqué, va vous apporter un suivi de qualité et des réponses concrètes à vos demandes en matière de voirie, d'éclairage public, de propreté, de travaux, des relations avec les autres instances territoriales (*Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, Métropole Aix Marseille Provence*) et autres organismes (*Téléphonie, eau, électricité...*)... A ce jour, une centaine de demandes a été traitée et au vu des retours des administrés, ce nouveau service de proximité remporte la satisfaction et apporte une véritable valeur ajoutée. Une réelle avancée dont peut se féliciter la municipalité.

« Toujours plus près de vous » : dans le but de vous apporter toujours plus d'informations, la commune vient de créer sa page Facebook officielle pour apporter très régulièrement des informations concrètes, objectives et pratiques, aussi bien au sujet de travaux en cours de réalisation que d'événements culturels, festifs...

Christian Amiraty
Votre dévoué Maire

La rentrée **culturelle en images !**

Retrouvez les festivités de la rentrée à travers quelques clichés : l'après-midi au square avec Guignol et sa kermesse, la foire au miel et aux produits du terroir et Renc'Arts, une rencontre autour de différentes formes artistiques.



Bienvenue sur la page officielle Facebook de la Ville de Gignac-la-Nerthe !

La commune vient de créer, début octobre, sa page Facebook pour proposer aux Gignacais des informations régulières sur les travaux en cours ou à venir, sur les événements culturels, les festivités et autres actualités... N'hésitez pas à la rejoindre.

Créée le 8 octobre, la page Facebook (www.facebook.com/GignacLaNertheOfficiel/) vous permet de connaître toute l'actualité de la Ville grâce à des informations concrètes, pratiques et objectives.

Une charte d'utilisation a été établie pour que la prise de parole de chacun soit guidée par des principes de courtoisie, de respect et de convivialité et favoriser un dialogue constructif.

En respectant ces principes, vous participerez à faire de cette page un lieu d'échanges agréable pour tout un chacun !

N'hésitez pas à consulter les articles, à aimer, à partager ses contenus et à contribuer dans le respect de notre charte d'utilisation : cette page est aussi la vôtre !



Recrutement d'agents recenseurs



La ville de Gignac-la-Nerthe, en partenariat avec l'INSEE, va organiser le recensement de la population du 17 janvier au 16 février 2019.

Pour cela, la commune va recruter des agents recenseurs qui seront chargés, sous la responsabilité du Maire et encadrés par le coordonnateur communal, d'assurer les opérations de recensement auprès de la population. Des séances de formation et des tournées de reconnaissance seront réalisées avant de procéder à la collecte des informations auprès de la population (*dépôt des questionnaires et leur récupération dans les délais impartis...*). Une grande disponibilité est demandée au quotidien y compris le samedi, ainsi qu'une large amplitude dans les horaires.

Profil du candidat

- Bonne connaissance du territoire de la Commune
- Qualités relationnelles, capacité à dialoguer avec les habitants
- Disponibilité (*selon la présence des habitants, la mission peut avoir lieu le soir ou le samedi*)
- Organisé et méthodique pour réussir la collecte dans les délais
- Moralité, Neutralité et Discrétion pour respecter le secret des informations récoltées
- Titulaire du permis B - Posséder un véhicule ou tout autre moyen de déplacement

Rémunération

Basée sur le SMIC en utilisant la formule suivante : 0.60 heure x nombre de logements recensés.
La collectivité versera un forfait de 100€ pour les frais de transports. Les agents recenseurs recevront 25€ (*bruts*) pour la demi-journée de repérage et par demi-journée de formation. La rémunération de l'agent sera versée au terme des opérations de recensement.

Les candidatures (*lettre de motivation et CV*) sont à adresser à Monsieur Le Maire de Gignac-la-Nerthe - Mairie - Place de la Mairie - BP 10024 - 13180 GIGNAC-LA-NERTHE pour le 30 novembre 2018 dernier délai.

Activités tous azimuts pour les seniors

Tout au long de l'année, le service sénior propose un riche panel d'activités alliant repas festifs, thés dansants, sorties en plein-air, danses en ligne, randonnées... Petit aperçu des activités automne-hiver.



« On s'active à Gignac-la-Nerthe, c'est notre devise et celle de nos aînés, souligne joyeusement Jacqueline Mahieu, adjointe au Maire, déléguée aux seniors. Il n'y a pas d'âge limite, pas de catégorie pour les activités que nous proposons parmi lesquelles vous pouvez retrouver de la danse en ligne, des randonnées, des cours d'informatique à la bibliothèque, des ateliers de déco-peinture. » S'ajoutent à celles-ci les repas à thème servis régulièrement au foyer restaurant Marcel Pagnol, les traditionnelles parties de pétanque, les sorties en minibus sans oublier les activités proposées par les associations comme celles de l'Entraide et de l'Age d'or.

Service seniors - Tél. 04 42 30 58 89 / 04 42 09 39 67

Prochaines sorties-randonnées pour visiter notre Provence :

07/11 : Gréasque. La Plaine. Facile

14/11 : St Mitre-les-Remparts. Etang du Pourra/Castillon. Moyen

21/11 : Martigues. Figuerolles. Moyen

28/11 : Gréasque Grande Plaine. Confirmé.

05/12 : Bord de mer, Côte Bleue. Facile.

12/12 : Ensues la Redonne. Les Caucarrières. Moyen.

19/12 : Gignac la Nerthe. Colline du Rove. Confirmé.

Initiation à l'informatique

Les vendredis de 9h30 à 11h30 à la bibliothèque Yvan Audouard.

Et aussi...

- Animations de l'Entraide

Les jeudis de 14h à 17h au restaurant Pagnol

- Animations de l'Âge d'Or

Les vendredis de 14h à 17h au restaurant Pagnol

Repas de Noël pour les seniors

Les repas festifs pour les seniors se dérouleront les mercredis 12 et 19 décembre 2018 à midi à l'espace Pagnol.



Vous rencontrez des problèmes de distribution de courrier ?



La ville de Gignac-la-Nerthe ainsi que de nombreux administrés rencontrent régulièrement des problèmes de distribution de courrier. Faites-vous connaître !

Cet été, de nombreux Gignacais, ainsi que la Mairie elle-même, ont rencontré de graves problèmes de distribution de leur courrier : retours à l'envoyeur avec la mention NPAI (N'habite plus à l'adresse indiquée), problèmes d'adresses ou encore pas de passage du facteur durant de nombreux jours, pertes de courrier attendu et important... M. Le Maire, dès la connaissance de ces faits, a écrit personnellement pour signaler ces dysfonctionnements à la direction régionale de l'enseigne La Poste.

Une amélioration est intervenue durant quelques semaines... Malheureusement, force est de constater que les problèmes reviennent, perdurent dans le temps et que finalement la distribution du courrier n'est plus du tout fiable. Tout cela peut nuire gravement aux administrés et aux services municipaux publics comme ceux liés aux actes administratifs, aux démarches liées à l'état civil... Face à cette situation intolérable, la municipalité souhaite interpeller à nouveau, et de manière encore plus ferme, les instances dirigeantes de « La Poste ».

Aussi, si vous rencontrez des problèmes de distribution de courrier, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès des services techniques de la commune.

Tél. 04 42 09 19 00

Services.techniques@mairie-gignaclanerthe.fr

RD 368 : La sécurité avant tout !



Les limitations de vitesse ne sont pas souvent respectées sur la commune, notamment sur la RD 368 qui passe devant l'établissement scolaire St-Louis, où plusieurs accidents graves sont survenus ces derniers temps.

Aussi, le Maire, Christian Amiraty, a saisi officiellement le Préfet pour l'alerter sur les dangers de cette route. Le Maire a également pris un arrêté de modification des limites d'agglomération sur la RD368, ce qui permet de sécuriser cette voie en réduisant la vitesse, en attendant les futurs travaux qui la transformeront en un boulevard urbain multimodal totalement aménagé courant 2020.

Cette nouvelle réglementation vise

à diminuer la vitesse autorisée de 90 à 50 km/h sur une partie de cette voie. De nouveaux panneaux d'agglomération ont été posés, ainsi que ceux indiquant de la nouvelle limitation et des contrôles de vitesse réguliers.

En effet, des contrôles seront effectués régulièrement par la Police Municipale sur cette voie qui traverse la ville. Nous comptons sur vous, soyez prudents et respectueux des limitations, pour votre propre sécurité mais surtout celle des enfants des établissements scolaires...



Un expert pour les nuisances sonores aériennes

Les communes du Rove et de Gignac-la-Nerthe ont obtenu, malgré l'appel interjeté par l'État et les autorités aéroportuaires, auprès du Tribunal administratif de Marseille, la désignation d'un expert judiciaire. Une réelle avancée pour ce dossier long et complexe.

Dans le dernier numéro de Lou Vivournet, nous vous annoncions la désignation par le Tribunal administratif de Marseille d'un expert pour mesurer les nuisances sonores aériennes sur les communes du Rove et de Gignac-la-Nerthe. Mais aussi, que l'État et la société Aéroport Marseille Provence avaient initié une procédure d'appel.

La Cour Administrative d'Appel de

Marseille a rendu sa décision le 19 juillet 2018 donnant à nouveau satisfaction aux deux communes dans ce litige et confirmé la nomination d'un expert judiciaire.

Ce dernier sera chargé de se rendre sur les lieux, dans les communes du Rove et de Gignac-la-Nerthe, d'entendre les parties et de se faire communiquer tous documents et pièces qu'il estimera utiles à l'accomplissement de sa mission. Il se fera également communiquer de la part des services de la Direction Générale de l'Aviation Civile (DGAC) ainsi que de l'Aéroport Marseille Provence, le relevé journalier des atterrissages et des décollages des avions.

L'expert dispose donc d'un délai de cinq mois pour déposer son rapport.

EN BREF

NOUVEAUX HORAIRES POUR LE GUICHET UNIQUE

Le Guichet unique regroupe les accueils de plusieurs services comme ceux liés à l'Etat-Civil (Actes administratifs, mariages, élections, funéraires...), à la Direction de l'éducation, de l'enfance de la jeunesse et du sport (DEJES). Il a pour vocation de faciliter vos démarches administratives (renseignements, inscriptions, paiement de prestations...).

Les nouveaux horaires sont :

Lundi : 8h30 – 12h / 13h30 – 17h

Mardi : 8h30 – 12h / 13h30 – 18h

Mercredi 8h30 – 12h

Jeudi 8h30 – 12h / 13h30 – 17h

Vendredi 8h30 – 12h

Il est situé : Place de la Mairie, en face de l'Hôtel de ville.

Tél. 04 42 77 00 00

Courriel : Guichet.unique@mairie-gignaclanerthe.fr

RÉUNION PUBLIQUE RLPI

Cette réunion publique, organisée par la Métropole, présentera les orientations du futur Règlement local de publicité intercommunale du bassin ouest du territoire Marseille Provence.

Ouverte à tous, elle s'adressa notamment aux propriétaires, commerçants, publicitaires...

Lundi 10 décembre à 18h30 à l'espace Pagnol.

PERMANENCES BUREAU DE L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT

ALEC et SOLIHA, ADIL 13 et l'AMPIL vont tenir de prochaines permanences au CCAS, place de la Mairie.

SOLIHA - Les mercredis 7/11, 21/11, 5/12 et 19/12 de 14h à 17h.

Tél : 04 91 11 63 10

ADIL - Les mercredis 14/11, 28/11 et 12/12 de 14h à 17h.

Tél : 04 96 11 12 00

ALEC et CAUE au service urbanisme, c/o Services techniques, 2 avenue des Fortunés.

Tél : 04 42 09 36 08

ALEC - Sur rendez-vous le 4^{ème} mercredi de chaque mois.

CAUE - Le 1^{er} lundi de chaque mois.

Les prochains rendez-vous culturels

Après une rentrée culturelle riche en événements, voici de nouveaux rendez-vous avec au programme : spectacles, ateliers, lectures, pièces de théâtre, conférences...

► De nouvelles soirées jeux

Les animateurs de la DEJES vous convient à deux nouvelles soirées jeux à l'école Marcel Pagnol avec ce qui fait toujours leur succès : des jeux surdimensionnés, des jeux de plateaux, des jeux de simulations de danses... Il y en a pour tous les âges et toutes les envies. Les jeux sont mis à votre disposition dans différentes salles afin de passer une soirée en famille ou entre amis. Chaque famille est invitée à apporter un plat salé, un dessert ou une boisson pour participer à un grand buffet convivial. Gratuit - Ouvert à tous

**Vendredis 9 novembre et 30 novembre (spéciale téléthon)
à partir de 18h30 - école Marcel Pagnol**



Centenaire 1918 ◀

Le centenaire de l'Armistice de 1918 sera célébré à Gignac au travers de deux rendez-vous. Le premier sera une conférence de notre historien, Michel Méténier, intitulée « 1918 : 100 ans après » et proposée par l'association « Gignac, notre ville ». Elle aura lieu le vendredi 9 novembre à 18h à l'espace Pagnol. Deux jours après, le dimanche 11 novembre, la commémoration sera précédée de la diffusion d'un documentaire pédagogique très intéressant, notamment pour les enfants, à 10h en salle du conseil municipal.

Vendredi 9 novembre à 18h, espace Pagnol - Gratuit

Dimanche 11 novembre à partir de 10h, salle du conseil municipal puis cortège vers le cimetière Gratuit

► Ciné-science : La Tête dans les étoiles

Conçue pour le jeune public, mais s'adressant tout aussi bien aux adultes, cette séance propose une projection de courts-métrages mêlant différents genres (documentaire, fiction, animation, film d'artiste...) pour un voyage immobile, la tête dans les étoiles. Cette séance se prolongera par une rencontre avec un astrophysicien et se conclura par un goûter.

Mercredi 7 novembre - 14h30 - A la bibliothèque

Entrée libre - réservation conseillée - Tél : 04 42 30 59 61



Le catalogue de la bibliothèque en ligne ! ◀

La bibliothèque Yvan Audouard vous offre désormais la possibilité de vous connecter à son catalogue à partir de chez vous grâce à un portail informatique. Vous pouvez par exemple consulter l'ensemble des documents appartenant à la bibliothèque, les réserver. Il vous permet aussi de consulter vos prêts en cours, de les prolonger, de constituer des listes de livres à lire... Ce dernier offre d'autres fonctionnalités dans la rubrique « coté lecteurs ».

La bibliothèque met également en ligne sur ce portail des nouveautés, des « Coups de cœur »...

Ce catalogue sera prochainement connecté à l'ensemble des

bibliothèques de la Métropole Aix-Marseille offrant ainsi un choix inestimable d'ouvrages aux utilisateurs.

Alors, on vous attend sur le <http://gignac-la-nerthe-pom.c3rb.org/>

La bibliothèque est située rue Van Gogh.

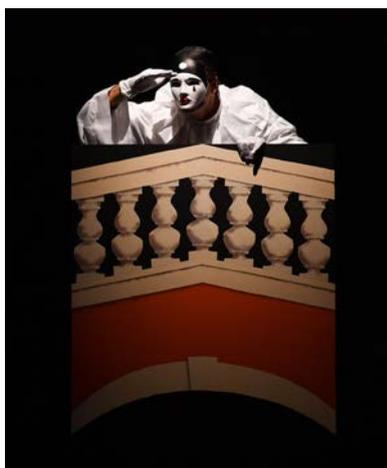
Elle est ouverte au public :

mardi de 14h à 18h, mercredi de 10h à 12h/ 14h à 18h

jeudi de 14h à 18h, et samedi de 9h à 13h

bibliotheque@mairie-gignaclanerthe.fr

Tél : 04 42 30 59 61



25^{ème} édition du Festival de théâtre de la Cabre d'or

Au programme :

Vendredi 23 Novembre à 20h30

« **Le malade imaginaire** » de Molière
Par la Cie La Cabre d'Or
Argan est convaincu d'être maître chez lui. Qu'en est-il réellement ? Sa naïveté, sa ridicule et obsessionnelle dépendance à la médecine brouillent sa raison. Il est à la fois le jouet d'une épouse cupide et le héros bien malgré lui d'une farce conduite par sa coquine de servante qui mène tambour battant, toute la maisonnée.

Samedi 24 Novembre à 14 h30

« **Le visiteur** » d'Éric Emmanuel Schmitt
Par la Cie « Les Pennes'Art »
Les troupes allemandes défilent dans Vienne. Alors que sa fille vient d'être arrêtée par les nazis, le docteur Sigmund Freud, reçoit un étrange visiteur. Cet inconnu semble connaître parfaitement le passé, l'enfance, la vie du docteur, mais aussi comment va le monde. Des échanges surprenants entre les deux hommes vont créer une étrange atmosphère.

à 17h

« **Grasse matinée** » de René de Obaldia
Par Les Gobelunes de Prades
Que les vivants sont bruyants quand on entend s'agiter, hommes, oiseaux, machines, installées sous terre, dans un caveau, elles sont voisines et papotent avec légèreté, humour, tendresse, émotion de leurs vies passées, présentes et pourquoi pas futures ? Vous n'imaginez pas comme tout cela peut être drôle et délicieux !

à 19h

Repas convivial avec animations musique et danse « **ça va swinguer !** »

à 21h15

« **Les Rustres** » de Carlo Goldoni
Par la Cie du Courant d'Air
Le Carnaval met Venise en folie ! Trois maris convaincus de leur bon droit de patriarches contraignent femmes et enfants à vivre sous clef. Un projet de mariage d'une des filles au fils d'un plus rustre encore, provoque une rébellion chez les épouses. Fines mouches, elles vont prendre le pouvoir grâce à d'ingénieuses ruses.

Dimanche 25 Novembre à 14h30

« **Couple ouvert à deux battants** » de Dario Fo

Par la Troupe Café'in de Cadenet
Le mari d'Antonia veut sauver son mariage. Il lui propose d'ouvrir le couple à des aventures extra conjugales, il pourra ainsi faire mieux passer ses propres incartades et autres infidélités. Mais ce jeu va-t-il résoudre leurs problèmes ou réserver à notre Don Juan de surprises retombées. Une ironie mordante et des rebondissements pour pimenter la situation, le couple va-t-il repartir du bon pied ?

à 17h

« **Robin des bois** » d'Eric Nicol
Par la Cie La Troupette de la mort

Réservations du lundi 5 au jeudi 8 novembre de 9h à 11h - espace Pagnol



Une ferme artisanale de spiruline à Gignac



La spiruline est une micro algue lacustre qui se développe très bien dans le sud de la France, et notamment à Gignac, où elle est cultivée sous serre de mars à novembre de manière artisanale. Petit tour d'horizon pour découvrir cette culture nouvelle.

Au quartier des Fortunés, route des bassins, il existe une petite exploitation agricole originale : un lieu de fabrication de spiruline. « La spiruline est une algue d'eau douce, légèrement salée qui pousse comme une plante minérale, explique Martin Petit Jean, responsable de l'exploitation. Elle est riche en azote, potassium, magnésium, phosphore.

Vous pouvez en consommer dans des salades, dans des plats végétariens... De nombreux sportifs viennent acheter de la spiruline car elle est un excellent complément nutritionnel, tonifiant, qui permet une bonne récupération après l'effort. Des personnes en consomment aussi pour réaliser des cures tonifiantes et de défense immunitaire à l'instar de la gelée royale ou combler une carence en fer. C'est l'aliment le plus riche au monde en protéine, elle en contient trois fois plus que la viande rouge. Il y a aussi des usages liés à la cosmétique. »

Martin Petit Jean qui a suivi une formation de biologiste et d'aquaculteur, s'est installé à Gignac-la-Nerthe en 2010 pour y développer son exploitation.

« Avant ça, j'ai élevé du saumon et de la perche dans les îles Féroé et d'autres pays étrangers. Puis, dans le milieu des années 2000, époque où apparaissait la spiruline, j'ai eu envie de monter un projet lié à son exploitation et sa commercialisation. J'ai trouvé alors ces serres qui étaient en friche. Je les ai louées, rénovées pour monter cette exploitation à côté d'un voisin agriculteur qui lui fabrique du basilic, coriandre, courges allongées, menthe, persil... Ça se passe plutôt bien. J'ai bien développé le projet. J'ai embauché trois saisonniers. » La petite installation, où il règne une atmosphère de tranquillité, rythmée par le brassage de l'eau, est composée de trois longs bassins équipés d'une roue à aube et d'un atelier pour traiter la récolte, la transformer en produit consommable.

« On laisse la spiruline se développer, et quand elle devient dense, on la récolte, détaille Martin. On en récolte tous les jours. Ensuite, on place la spiruline dans des cadres de pressage avec filtres. On fait le vide dans les cadres, on enlève aussi l'eau pour obtenir une pâte assez dense, une sorte de crème d'algue que l'on fait sécher. On obtient ensuite comme des spaghettis grâce à un presseur hydraulique. Dernière étape, le mixeur transforme les spaghettis en petites paillettes de spiruline, principale forme sous laquelle elle va être commercialisée. On la vend aussi sous forme de comprimés. C'est le centre d'aide par le travail de Marignane qui nous fabrique les comprimés.

« On vidange et on réalise un nettoyage complet de l'ensemble de l'exploitation une fois par an. »

Jusqu'en 2005, la quasi-totalité de la spiruline consommée en France provenait de Chine ou d'Amérique où elle est produite à partir de sites industriels. Depuis, la culture de la spiruline s'est développée en France, suivant un contexte non concurrentiel, et solidaire sous forme de fermes pour proposer un produit de qualité cultivé de manière artisanale sans pesticides, dans un environnement sain. En effet, une des grandes qualités de la spiruline produite de manière artisanale est son mode de séchage à

température ambiante qui conserve toutes les qualités nutritives et gustatives du produit à la différence, d'une production industrielle où la spiruline est séchée par des températures de plus de 150°C qui altère ses propriétés.

Vous pouvez rencontrer M. Petit Jean lors de la dernière foire au miel où il a présenté son produit aux côtés des probiotiques, gelée royale et autres éléments de médecine douce.

Vous pouvez retrouver de la spiruline en vente sous différentes formes à la ferme ou à la coopérative agricole de Marignane.

« Les sportifs en consomment comme complément nutritionnel. Vous pouvez aussi en mettre dans votre salade... »

Des jardins potagers partagés vont être mis à disposition des habitants

Après l'ouverture au printemps 2017 d'un espace pédagogique à destination des écoles et du centre de loisirs, le GardenLab de la Pousaraque poursuit son développement. 25 premiers lopins de terre pour accueillir des potagers seront mis à disposition des habitants pour le printemps 2019. Explications.

Près du GardenLab enfants, situé à la Pousaraque, quelques premières parcelles de terre vont être ouvertes à l'approche du Printemps 2019 pour que les habitants puissent bénéficier d'espaces de culture potagère.

Il s'agit de 20 parcelles de 25m² et de 5 autres de 50m² qui seront ouvertes pour accueillir les premiers potagers à destination des habitants. Une grande parcelle de 600 m² sera mise à disposition de l'association Graines de Oaï pour que cette dernière y développe un espace de culture collectif de semences anciennes et paysannes.

Ces parcelles, qui seront fréquentées et exploitées par les habitants, offriront des espaces d'agriculture naturelle de type potagère autour de la ferme de la Pousaraque. Elles permettront, outre la production de fruits et légumes, de participer à la préservation de la biodiversité, de proposer un éveil à la nature, d'offrir des moments de travail de la terre et des moments d'entraide, de partage, de détente et de bien-être... De petites haies champêtres viendront les délimiter. Ces parcelles contribueront à dessiner un « *paysage jardin* », nourricier et écologique qui sera complété par une mise en valeur paysagère du site, préservant et ouvrant les paysages à la vue du massif de la Nerthe au sud et du Lubéron au nord (*plus d'informations seront données lors d'un prochain Lou Vivoumet*).

D'autres parcelles resteront en jachère avec des plantations de type prairies avec de la luzerne pour permettre une bonne fertilisation des sols et préserver le paysage. Elles pourront dans le futur venir compléter les jardins potagers proposés aux habitants.

Ce paysage jardin pourra devenir également un lieu de promenade et de déambulation.

Si vous êtes intéressé(s) pour bénéficier d'une parcelle, merci de renseigner le bulletin ci-contre et de le retourner en Mairie à l'accueil ou par voie postale à l'adresse suivante : Hôtel de ville de Gignac-la-Nerthe - BP 10024 - Place de la Mairie - 13 108 GIGNAC-LA-NERTHE



Bulletin pour faire part de votre souhait de bénéficier dans la mesure du possible d'une parcelle pour y développer un potager partagé

1 - Pourquoi souhaitez-vous cultiver une parcelle ?

- Apprendre à jardiner
- Produire une nourriture saine
- Faire des économies
- Faire des rencontres, échanger
- Autre : précisez.....

2 - Pensez-vous venir dans le potager :

- Seul(e)
- En famille
- Avec des ami(e)s

3 - Quelle est votre expérience en matière de jardinage ?

- Novice
- Débutant
- Intermédiaire
- Confirmé

4 - Etes-vous prêt(e) à partager une parcelle avec d'autres personnes ?

- Oui
- Non

5 - De quelle surface pensez-vous pouvoir vous occuper durablement ?

- 25m²
- 50m²

Nom :

Prénom :

Adresse :

Tél :

Mail :





La déchèterie réouverte après travaux



Durant le mois d'octobre jusqu'au 11 novembre, des travaux ont été entrepris à la déchèterie pour remplacer les structures existantes. Aujourd'hui, elle est devenue plus fonctionnelle et accessible.

Ces travaux ont été entrepris pour améliorer la sécurité et l'accessibilité de la plateforme de déchargement et de tri. Désormais, il est possible d'y accéder à deux voitures de front, grâce à un élargissement de la voie d'accès.

Quelques rappels en matière de déchets

Enlèvements des encombrants

N'oubliez pas que la Métropole vous aide à enlever vos encombrants sur rendez-vous en contactant le : **0800 94 94 08**.

Éviter les brûlages

Le brûlage des déchets verts est interdit (*règlement sanitaire départemental et arrêté préfectoral du 20/12/2013*).

Les déchets verts doivent être apportés à la déchèterie.

Demandez votre composteur

Pour résorber la réduction des déchets à la source et favoriser la fabrication d'engrais naturels à partir du compostage, la Métropole Aix Marseille Provence Métropole propose des composteurs moyennant une participation financière de 10 euros seulement pour les Gignacais qui possèdent un jardin d'au moins 200 m². Pour avoir un composteur :

- Remplir un bon de retrait sur place à l'antenne de la Métropole de Gignac-la-Nerthe, située aux Services techniques.
- Joindre un chèque de 10 euros libellé à l'ordre du Trésor Public.
- Ensuite, dès réception du composteur, les responsables de l'antenne vous contacteront pour convenir d'un jour de retrait de votre composteur.

Contactez le : **04 95 09 50 97**

Halte aux dépôts sauvages !

Notre environnement est régulièrement victime de dépôts sauvages. Sachez que la lutte s'intensifie et que les infractions pénales peuvent s'élever jusqu'à 1500 euros avec possibilité de saisie du véhicule. Plusieurs contrevenants viennent d'être récemment identifiés et ont été contraints de débarrasser la voie publique de ses déchets déposés illégalement. Une conciliation qui n'interviendra pas toujours car la lutte contre les décharges sauvages constitue une des priorités pour la municipalité.

Pose de mobilier canin

Pour faciliter la vie des propriétaires de chiens et contribuer à la lutte contre les déjections canines sur les voies publiques ou dans les espaces publics, la ville vient d'implanter une première série de mobilier canin au parcours de santé (*présence de huit installations*). Prochainement, d'autres mobiliers seront placés dans de nouveaux endroits comme par exemple aux abords de l'espace Pagnol.



Panorama sur les travaux de proximité

De nombreux travaux de proximité ont lieu en ce moment sur la commune ou vont bientôt intervenir. Tous sont réalisés pour améliorer notamment le stationnement, favoriser le développement du commerce local, améliorer la voirie et les réseaux pluviaux... En voici un petit aperçu.

D'importants travaux pour améliorer la collecte des eaux de pluie

La ville de Gignac-la-Nerthe, avec les services de la Métropole, a commencé depuis quelques semaines d'importants travaux pour améliorer les collectes des eaux de pluie et prévenir des risques d'inondations.

Ces travaux se déroulent entre autres sur l'avenue Juliot Curie et sur l'avenue Jules Ricaud vers Marignane. Ceux-ci génèrent des perturbations inévitables. Nous vous remercions pour votre patience et compréhension et faisons tout pour terminer au plus vite.

D'après le monde scientifique, les fortes pluies risquent d'augmenter de 20% ces prochaines années... Sachez que la commune négocie régulièrement avec la Métropole et le Conseil départemental pour obtenir des crédits et réaliser des travaux afin d'améliorer en permanence le réseau pluvial.

Fin des travaux sur l'avenue Jules Ricaud : mi-décembre

Du renouveau sur le Parking de l'Avenue de la République !

Depuis le 22 Octobre, les travaux de réhabilitation du Parking Avenue de la République ont commencé.

Il est prévu dans ce projet : la démolition du petit garage à l'entrée du parking, la réfection des sols et création de zones de rétention des eaux, le réaménagement des 35 places de stationnement, la pose de mâts d'éclairage public et de vidéo-protection pour sécuriser les lieux, en parfaite cohérence avec la percée piétonne qui facilite maintenant les accès vers l'Avenue de la République...

Durée des travaux : 6 semaines

Dernières finitions au boulevard Jean Jaurès

Les travaux commencés en mars 2018 sur le boulevard Jean Jaurès et aux abords du parking du stade G. Carnus sont en passe d'être terminés. En ce moment, la Métropole réalise les derniers aménagements : pose d'espaces verts, dernières finitions...

Les cheminements piétons sont mieux dessinés avec du béton désactivés et mieux sécurisés.

Réhabilitation de l'ancienne boucherie

Dans le cadre de la redynamisation du centre ancien, la Ville démarre les travaux de réhabilitation des commerces dont voici le premier chantier : celui de la rénovation de la Boucherie pour accueillir un nouvel exploitant.

Durée des travaux : 5 mois

Arrivée prévue du nouveau boucher au Printemps 2019 !

Rénovation du parquet au gymnase République

Pour le confort et le plaisir des sportifs, petits et grands, le parquet du gymnase République a été totalement rénové pour cette rentrée 2018 ! Un vrai plus notamment pour les petits boxeurs et danseurs.



Travaux co-financés
par le Conseil
Départemental 13
et la Métropole Aix
Marseille Provence



Un nouveau service pour votre Cadre de Vie



Pour tout problème que vous pourriez rencontrer en matière d'amélioration et d'entretien de votre cadre de vie (voirie, éclairage public, espaces verts, travaux...), un nouveau service vient d'être créé. Un vrai plus pour les habitants. Explications.

Désormais, un agent de la commune prendra en compte toutes vos demandes ou vos remarques concernant le cadre de vie et vous tiendra au courant de l'avancée du traitement de votre dossier.

Cette personne vous aidera également dans vos relations avec d'autres collectivités locales comme les services du Conseil départemental 13, de la Métropole ou certaines entreprises (Orange, Enedis, ERDF...).

« C'est un vrai plus que nous souhaitons apporter aux habitants, tient à souligner Gabriel Pernin, adjoint au Maire, délégué aux finances et aux travaux, en effet, nous avons remarqué que de nombreuses demandes n'étaient pas forcément correctement prises en compte ou certaines réponses n'étaient pas toujours transmises aux riverains. Nous avons aussi remarqué que les habitants étaient parfois un peu perdus dans leurs démarches. C'est pour cet ensemble de raisons que nous avons créé ce nouveau service.

Et, le moins que l'on puisse dire, quand on voit le nombre de dossiers traités et la satisfaction exprimée par nos concitoyens, c'est une vraie réussite, une vraie réponse à un besoin d'accompagnement des habitants. »

Pour joindre le service Cadre de Vie :

**N'hésitez pas à composer le 04 42 09 19 00
(du Lundi au Jeudi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h,
le Vendredi de 8h à 16h)**

Par courriel :

services.techniques@mairie-gignaclanerthe.fr





Les enfants ont repris le chemin de l'école

Le lundi 3 septembre, les petits Gignacais ont retrouvé le chemin de l'école. Une rentrée qui s'est très bien passée. Un moment important aussi bien pour les enfants, souvent impatientes et heureux de retrouver leurs copains et de découvrir leur maîtresse que pour les parents, souvent émus.

A Gignac-la-Nerthe, ce sont 1049 écoliers qui fréquentent une classe maternelle ou élémentaire. Aucune classe n'a été fermée, ni ouverte, mais les effectifs restent importants et en légère hausse, avec 27 à 30 enfants par classe.

« Cette année les inscriptions scolaires ont progressé, on enregistre près de 50 enfants de plus qu'à la rentrée 2017, tient à souligner Josette Achhab, adjointe au Maire, déléguée à l'éducation. Mais, même si on peut considérer que les classes sont bien chargées, la moyenne requise par l'éducation nationale pour l'ouverture de classes supplémentaires n'a pas été atteinte. En conséquence, lors des affectations par école, nous avons essayé d'être le plus équitable possible en matière de répartition. Je tiens à souligner que notre démarche a été facilitée par la compréhension et la solidarité des

directeurs qui ont dû et su s'organiser pour composer leurs cours de la meilleure des manières. »

Quelques jours après la rentrée, les initiatives scolaires mettant en avant l'esprit solidaire et citoyen des enfants se sont multipliées, à l'image de l'opération « Nettoyons la nature » menée par l'école Célestin Arigon, la grande course au profit de l'association ELA des CM2 des écoles élémentaires et des 6^{ème} du collège le Petit Prince ou encore celle du projet de sécurité routière « Ici, c'est notre école, restez zen ! » réalisée par l'école David Douillet.

Ces remarquables implications des élèves et des enseignants contribuent à favoriser le bien vivre ensemble sur la commune et à développer la citoyenneté dès le plus jeune âge.

La belle leçon de l'école David Douillet



« Ici, c'est notre école ! Restez zen ! » C'est le nom d'un projet mené conjointement entre la ville de Gignac-la-Nerthe et l'école de David Douillet pour sécuriser et pacifier les abords de l'école élémentaire et son parking.

En effet, les enfants avaient été interloqués l'année dernière par une dispute survenue à cause d'un automobiliste indélicat qui avait stationné abusivement sur une place handicapée, alors qu'un de leur camarade souffrant d'un handicap est scolarisé dans l'école. Et bien entendu, ses accompagnants avaient naturellement besoin de cette place au quotidien.

Un travail a alors été mené par les élèves de CP de M^{me} Zawadski et M^{me} Bono sur quelques rappels en matière de sécurité routière et de civisme.

Le service communication de la commune a ensuite proposé de valoriser la démarche des élèves en les mettant en scène et en les photographiant.

Sept panneaux ont ainsi été fabriqués et installés sur le parking, ainsi que deux mosaïques regroupant les portraits de tous les enfants de l'école avec le slogan « Ici, c'est notre école, restez zen. »

Ce sont 220 enfants qui ont alors été photographiés pour constituer les deux mosaïques, placées à l'entrée de l'école.

Vendredi 28 septembre, à 15h30, l'ensemble des panneaux a été officiellement dévoilé par tous les élèves de l'école

élémentaires accompagnés de M^{me} Josette ACHHAB, adjointe au Maire et à l'éducation.

Cette joyeuse cérémonie a été conclue par un goûter offert aux enfants. Cette remarquable initiative fait écho au projet de l'école de David Douillet axé sur la citoyenneté et à la récente visite de la Mairie réalisée par les enfants l'année dernière.



Projet mené par les enseignants et les enfants de CP de l'école élémentaire David Douillet, réalisé en partenariat avec la ville de Gignac-la-Nerthe.

Les élèves citoyens de Célestin Arigon

Quatre-vingt élèves de 3 classes de Célestin Arigon, fidèles à leur action en faveur de l'environnement, ont ramassé près de 30 kg de déchets (*boîtes métalliques, emballages de boisson aux fruits, canettes...*) aux abords du stade Carnus et du parcours de santé, dont des volumes importants avec du polystyrène, des plastiques... Une initiative remarquable qui donne corps au projet d'école placé sous le signe de la citoyenneté et du respect de l'environnement que M^{me} Annabel Marrot, directrice de Célestin Arigon, espère étendre à de nouvelles classes, et même à impliquer dans le futur les autres écoles élémentaires de la commune. Les élèves travaillent maintenant à des projets d'affiches pour amener les adultes à mieux respecter l'environnement et les espaces naturels.

A suivre...



Pour un parking Pagnol plus fonctionnel

Afin de faciliter le stationnement lors des entrées et sorties d'école, des travaux ont été entrepris pour créer une vingtaine de places supplémentaires sur le Parking de l'espace Pagnol.

Pour le confort des enfants, parents et enseignants, ces travaux se sont déroulés sur la période des vacances scolaires de la Toussaint, et pour cause de mauvais temps ont été prolongés de quelques jours en novembre.

Par ailleurs, une reprise de l'assainissement des toilettes de l'école a été réalisée pour une réfection intégrale des sanitaires qui interviendra au plus tôt en fin d'année.



Les élèves de CM2 et de 6^{ème} ont mis leurs baskets pour une bonne cause

Le jeudi 19 octobre, toutes les classes élémentaires de CM2 ont participé au cross des écoles aux côtés des élèves de 6^{ème} du collège Petit Prince pour soutenir l'association ELA, association européenne contre les leucodystrophies. L'objectif de cette initiative sportive, intitulée « *Mets tes baskets* », est de créer des passerelles entre les élèves de la fin de l'élémentaire et les collégiens tout en participant à une initiative solidaire pour aider les jeunes enfants à mieux vivre avec leur maladie.



Au niveau des effectifs,

on retrouve les répartitions suivantes :

Ecoles Maternelles	Nombre d'élèves
École Jules Ferry	60
École David Douillet	91
École Marcel Pagnol	150
École Gouiran	87
	Soit 388

Ecoles Élémentaires	Nombre d'élèves
École Célestin Arigon	166
École David Douillet	217
École Marcel Pagnol	278
	Soit 661

Une rentrée en musique pour le collège



Cette année, 595 élèves fréquentent le collège Le Petit Prince.

Une très bonne rentrée également au Petit Prince avec des enfants ravis de venir au collège, notamment pour les 6^{èmes} qui ont découvert l'établissement, dont les projets éducatifs et citoyens sont toujours au programme.

La rentrée s'est déroulée en musique comme cela était préconisé par le Ministère. Les 6^{èmes} sont rentrés sur le morceau « All is Well » de Lisa Simone, fille de Nina Simone. Un choix réalisé en résonnance avec le projet « Les Reines du jazz ». En effet, Lisa, qui habite dans la proche région, était venue au mois de juin rendre visite aux collégiens, notamment aux 3^{èmes}, car ces derniers avaient participé à une grande chorale en compagnie d'un groupe de jazz professionnel et chanté plusieurs chansons de Nina Simone. Une belle rencontre qui avait conclu l'année scolaire en même temps que la boom du collège qui avait réuni l'ensemble des 3^{èmes} avant leur départ pour le lycée.

« Il est à noter que les élèves de 3^{ème} ont tous été affectés et qu'ils poursuivent leur scolarité, se félicite Mme Boukhellala, la Principale. Ce qui est une très bonne chose. Pour les 6^{èmes}, la rentrée s'est faite en douceur car il existe de plus en plus

de passerelles avec les écoles élémentaires. Ils se retrouvent presque dans une continuité grâce au travail de préparation d'arrivée au collège qui est réalisé avec les enseignants des CM2. Ils connaissent bien les règles qui sont appliquées au collège. C'est une continuité. »

Autre petit à côté agréable du collège, la sonnerie qui annonce les récréations et interours n'est pas tonitruante, mais musicale avec la chanson « Je veux aller à l'école » de Tiken Jah Facoll.

Une chanson fédératrice dont le texte, étudié par les élèves lors des premières journées de rentrée, souligne la grande chance qu'ont les enfants de pouvoir bénéficier d'un enseignement gratuit à la différence de ceux qui ne peuvent aller à l'école pour différentes raisons.

« Les effectifs sont en hausse cette année, souligne M^{me} Boukhellala. Nous sommes passés de 540 élèves l'année dernière à 595. En 5^{ème} et 4^{ème}, les effectifs sont très élevés. Du côté des enseignants, les effectifs sont au complet. Nous avons un renouvellement assez important d'enseignants avec l'arrivée de jeunes professeurs motivés. Cette année, nous avons toujours en fil rouge le projet citoyen porté par l'établissement, en continuité avec les actions développées l'année dernière. »

L'établissement appliquera quelques consignes ministérielles comme renforcer l'éducation à la santé, avec une attention particulière aux soins buccodentaires, les relations garçons/filles et l'éducation à la sexualité.

« Nous allons également réaliser quelques voyages à caractère linguistique en allant à Barcelone ou en Allemagne, ou d'autres à caractère culturel, en nous rendant à Lyon ou dans des sites remarquables de Provence, poursuit la Principale. Nouveauté cette année, nous allons mettre en place pour les 4^{èmes} des cours comme ceux de technologie enseignés intégralement en anglais ou en allemands à raison d'une heure par semaine. Nous travaillons également avec les services de la commune pour améliorer le parking de l'établissement. »



Tous les élèves de 3^{ème} de l'année dernière poursuivent leurs études. Ici, en photo le jour de la boom de fin d'année.



Lisa Simone, fille de la célèbre chanteuse Nina Simone, a rendu visite aux élèves du Petit Prince, le mardi 19 juin 2018.



Le projet du Pôle éducatif qui sera réalisé à Laure, au chemin du Vignon, vient de recevoir le label OR « Bâtiment Durable Méditerranéen », tandis que le chantier de l'autre Pôle éducatif Nelson Mandela, situé au Loubatier, avance à grands pas. Petit panorama de ces chantiers liés à l'éducation.

Le mardi 9 octobre à Marseille, face à un jury séduit et ému, la Ville a obtenu la qualification « Bâtiment Durable Méditerranéen » OR, pour le projet de construction d'un nouveau groupe scolaire à Laure, en obtenant une excellente note de 90 points sur 100. Ce pôle éducatif, qui accueillera 3 classes maternelles et 6 élémentaires, soit près de 300 enfants, a été récompensé à l'unanimité pour sa qualité environnementale et sa conception exemplaire.

Le jury a apprécié le recours pour sa construction à des matériaux biosourcés et respectueux du développement durable (bâtiments en ossature bois avec certification « Bois des Alpes », recours à des matériaux comme la paille, la fibre de bois, la laine de bois, des refends en béton de chanvre) ainsi que sa conception bioclimatique ambitieuse qui permettra un fonctionnement économe en énergie du groupe scolaire. Ainsi, la ventilation et l'éclairage naturels seront privilégiés, le chauffage sera assuré par deux chaudières bois à granulés et des radiateurs à eau chaude basse température et le

système d'isolation des murs sera réalisé en balle de riz, un isolant biosourcé de provenance locale, la Camargue. Ce sera la première école isolée en balle de Riz. Une attention particulière a été portée également au niveau de l'acoustique du bâtiment, des salles de classes et de la cour pour de moindres nuisances sonores pour les riverains.

Autre point fort du projet, particulièrement apprécié par le jury : les enfants seront associés aux économies d'énergie en contrôlant eux-mêmes la température et la qualité de l'air dans leur classe grâce à des boîtiers colorés sur lesquels ils pourront agir.

Enfin, le projet présente également des qualités paysagères exemplaires avec la création d'espaces extérieurs diversifiés, ombragés et plantés favorisant la biodiversité comme les toitures, les jardins et noues périphériques qui vivront d'eux-mêmes. Cette nouvelle école disposera ainsi d'un cadre de vie très agréable et d'un environnement de qualité (présence de champs d'oliviers à proximité, de terres agricoles...).

Ce projet du Pôle Éducatif de Laure, dont les travaux démarreront début 2019 pour être livré courant 2020, offrira un cycle scolaire complet allant de la maternelle à la fin de l'élémentaire.



Le Pôle éducatif Nelson Mandela **avance à grands pas**

L'autre Pôle Éducatif qui est en cours de construction sur la Ville, situé dans la plaine du Loubatier en liaison directe avec le centre aéré Nelson Mandela, sera la première réalisation à sortir de terre. Il devrait être prêt pour la rentrée de septembre 2019.

Ce bâtiment accueillera 6 classes maternelles, 9 classes élémentaires et une nouvelle cuisine centrale qui permettra d'améliorer la restauration scolaire sur l'ensemble des écoles, et également le restaurant des seniors, grâce à des équipements modernes





La délégation européenne d'ACES a découvert une grande richesse sportive aussi bien au niveau des installations techniques que du côté humain.

Gignac, labellisée « Ville Européenne du sport 2019 »

Évènement : Gignac-la-Nerthe est la première ville de France de moins de 10 000 habitants à obtenir ce label ! Elle sera reçue le 4 décembre 2018 au Parlement Européen pour une remise officielle du label.

Une délégation européenne (ACES), menée par son président Gian-Francesco Lupattelli, a été accueillie durant deux jours, les 24 et 25 septembre dernier, à Gignac pour expertiser la candidature de la commune pour obtenir le label de « ville européenne du sport » pour l'année 2019, visiter les installations sportives de la ville, découvrir les associations en activités, le sport en milieu scolaire, les projets de la commune en matière de sport et d'inclusion sociale.

Pendant sa visite, la délégation a fait part de son agréable surprise de découvrir une petite commune à dimension humaine proche des 10 000 habitants où le sport a vraiment toute sa place, et même une place privilégiée que ce soit au travers des activités proposées par les services municipaux, les clubs ou le tissu associatif.

En effet, à Gignac, ce sont 33 associations sportives qui occupent le terrain en réunissant 3 400 pratiquants

sportifs dont 2 000 Gignacais sans compter les 1 600 usagers scolaires et tous ceux qui se promènent sur les sentiers de randonnée.

Boxe, tambourin, tennis, foot, rugby, course, pétanques, Kung Fu, escalade, voile... Complexe sportif Georges Carnus avec ses courts de tennis, ses terrains de foot et rugby, parcours de santé, gymnases, collège Petit Prince, boulodrome, pistes cyclables... Rencontres avec les équipes qui animent le tissu associatif... excursion sur le voilier de la commune... Tous ces ingrédients étaient au menu de la visite rythmée par un livret de candidature de 110 pages qui présentait la commune, valorisait le monde sportif de la commune entre pratiques amateurs, performances et résultats remarquables pour quelques-uns d'entre eux. Sans oublier d'afficher des valeurs communes : bien-être, santé, plaisir et fair-play !

Une partie des élus et du personnel municipal s'est même remis à l'anglais et à l'italien pour défendre au mieux la candidature de la ville lors du grand oral et des visites organisées.

Visiblement, le jury a été séduit par sa visite en exprimant par la voix de son Président, Gian-Francesco Lupattelli

« son agréable surprise de découvrir comment une petite commune peut avoir tout d'une grande. Votre dossier de candidature est particulièrement vivant et complet, et emprunt d'authenticité. »

Ce qui a surtout retenu l'attention du jury c'est l'articulation entre sport, santé, bien-être et développement durable qui résidait au cœur de la candidature.

Une idée directrice qui a semblé séduire le jury. « Pour nous c'est la notion de sport pour tous qui est importante commente Gian-Francesco Lupattelli, président de la délégation, composée de huit personnes : 4 italiens (délégation ACES Europe et Italie), 1 tchèque, 1 Ecossois, 2 représentants d'ACES France. Plus de sport c'est moins de médicaments, cela favorise le bien-être des gens. Cela suppose que la municipalité analyse les conditions de vie de sa population et propose des réponses adaptées. À Gignac, ils ont parfaitement assuré et assumé cet état d'esprit. Nous sommes séduits et impressionnés aussi par les efforts fournis par une petite commune ! »

Quinze jours après cette visite, la commune s'est vue attribuer le label de « Ville européenne du sport » pour l'année 2019. Elle sera reçue le 4 décembre 2018 au Parlement Européen pour une remise officielle du label.

Comment est né le projet de candidature de Gignac ?

« En 2017, lorsque Marseille a été élue capitale européenne du sport, explique Robert De Vita, Richard Miron adjoint aux sports à Marseille a souhaité y associer toutes les communes de Provence. Un partenariat est né et Gignac a obtenu deux labels, un Or pour le Tambourin et l'autre Bronze pour le football. Par la suite, M. Miron, adjoint au sport de Marseille, qui connaissait bien désormais les activités sportives de la commune, nous avait sensibilisé sur le potentiel de la commune et sa capacité à concourir dans la catégorie « ville sportive ». Du coup, pourquoi ne pas candidater pour la ville européenne du sport ? Gignac pose alors sa candidature en juillet et élus et associations passent une partie de l'été à construire ce projet. En fait, nous avons effectué un audit de toutes les réalisations en faveur du sport, de l'activité sportive en général. »

A quoi servira le label ?

« C'est une formidable reconnaissance de tout le travail accompli en matière sportive et animations par le sport, se félicite Robert De Vita, premier adjoint au Maire et délégué au sport et à la vie associative. Nous sommes la première ville de France de moins de 10 000 habitants à être labellisée ! Cela va nous permettre de proposer aux gignacais, quatre temps forts de découverte aux activités sportives sur la commune et de nouveaux rendez-vous grand public en faveur du sport. Mais, surtout de prétendre à des financements européens pour nos installations sportives et nos projets les plus forts en matière de pratique sportive, de santé, bien-être et d'insertion par le sport. »

Quelques repères

Ville européenne du sport : un label non pas à deux mais à 12 étoiles dorées. Cette distinction est attribuée par le comité ACES.

Ce label, auquel la ville postule pour la première fois, vient récompenser les investissements entrepris ces dernières années dans la promotion de la qualité de vie et des infrastructures sportives. Et les critères de sélection sont stricts : la qualité des infrastructures, l'accès au sport, la densité du tissu associatif et des clubs sportifs, le taux de sportivité de la population, la mise en place d'actions de promotion de la santé et de l'interaction sociale, la création de manifestations sportives, l'insertion du handicap, le projet de communication pour la promotion du sport, les relations entre le sport local et les institutions, la qualité des événements sportifs...

ACES Europe (Association des Capitales Européennes du Sport)

C'est une association domiciliée à Bruxelles qui attribue depuis 2001, les labels de Capitale Européenne du Sport et celui de Ville Européenne du sport. Elle est présidée par M. Gian-Francesco Lupattelli. Cette association promeut depuis 17 ans, « l'éthique et le rôle du sport dans l'amélioration de la qualité de vie, de la santé physique et psychologique et de son intégration dans les différentes catégories sociales ».

Lorsqu'une ville est lauréate, une première annonce est faite officiellement dix jours après la visite du comité d'attribution.

Ensuite, c'est à Bruxelles, dans l'enceinte du Parlement européen qu'est remis le drapeau symbolisant la labellisation de la commune au titre de « Ville européenne du sport ». Cette année, la cérémonie aura lieu le 4 décembre.





Pour le MGFC, l'apprentissage continue

Marignane Gignac Football Club vient d'entamer sa première saison en National 1. Entre victoires prestigieuses, matchs nuls, défaites difficiles, la saison du club est bien lancée ! Un bon début de saison.

Le vendredi 3 août, le Marignane Gignac Football Club (MGFC) commençait à domicile, au Stade St-Exupéry, ses grands débuts historiques en championnat de National 1, division juste en dessous de la Ligue 2. Un match contre l'équipe de Pau que les jeunes promus du MGFC ont gagné dans les toutes dernières minutes (90^e) sur un corner repris victorieusement de la tête. Une première victoire historique qui a été suivie d'un bon match nul à Villefranche.

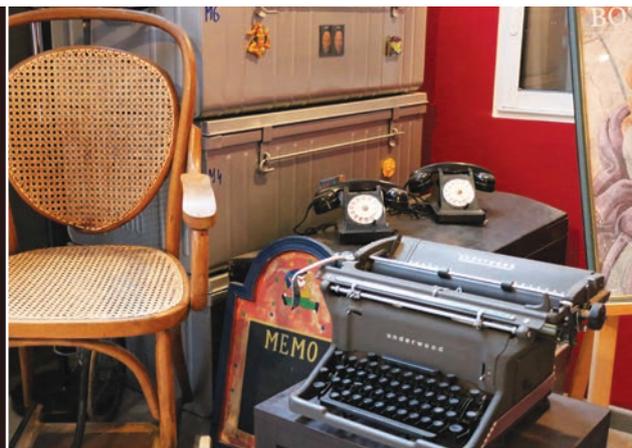
Après ces très bons débuts, le MGFC a commencé à connaître quelques difficultés, en perdant quelques rencontres ou en réalisant des matchs nuls. « On a commencé par une victoire et un nul, soit 4 points en deux rencontres. Un bon départ, souligne Michel Léonardi, co-président du club. Après, le manque d'expérience dans la catégorie, des rencontres avec des gros clubs du championnat comme Quevilly Rouen ou Tours ont fait que l'on a un peu chuté dans le classement. C'est sûr que cela a provoqué une petite perte de confiance, et qu'on a connu quelques problèmes d'animations dans les différents compartiments du jeu. Mais, nous sommes sur un bon rythme pour atteindre

notre objectif premier qui est le maintien. » D'autant plus que quelques semaines plus tard, le club a rencontré à domicile et gagné le premier du groupe, le Stade Lavallois sur le score de 2-0, soit un bel exploit ! Cela avant d'aller faire ensuite match nul à Lyon Duchère, 3^{ème} du groupe. « C'est sûr, tous les week-ends, les matchs seront accrochés. On le sait. On connaît notre fil conducteur. Il ne faut pas se relâcher. Nous sommes maintenant à un peu moins du tiers du championnat, poursuit Michel. Pour le moment nous sommes en plein dans l'objectif. Nous sommes 13^{ème} sur 18 clubs et il y aura 3 montées et 3 descentes. Ensuite, côté coupe de France, on vient de se qualifier pour le 6^{ème} tour. Nous avons envie d'essayer d'égaliser le record du club qui est un 32^{ème} de finale. Il nous reste encore 3 tours à franchir pour y arriver. Enfin, il faut rappeler que l'on a besoin du soutien du public. »

En tous cas, la ferveur est là au stade où les tribunes sont bien garnies. Une petite fanfare assure un intermède musical à la mi-temps. Tous les ingrédients semblent bien être là pour une bonne saison.

Les matchs ont lieu les vendredis à 20h au stade St-Exupéry de Marignane. L'entrée adulte est à 8€ en tribune et 5€ en populaire. C'est gratuit pour les enfants jusqu'à 12 ans s'ils sont accompagnés d'un adulte.

La Quincaillerie : un lieu pour y jouer des « bricoles »



Nouveau lieu culturel sur la commune, la Quincaillerie vient d'ouvrir ses portes en juillet dernier.

Du haut de ses quarante-neuf places assises, la Quincaillerie joliment décorée, toute de rouge vêtue, offre confort, intimité et convivialité pour assister à des spectacles finement choisis oscillants entre pièces de théâtre, tours de chants, lectures de textes... Un petit lieu pour découvrir des artistes ou compagnies qui ont des choses à dire ou à chanter. Côté décors, rien n'a été laissé au hasard...

« Ici, il y a l'ancien standard téléphonique, une vieille machine à écrire, là de vieux vases chinois qui ont finalement trouvé leur place en haut d'une armoire, là de vieilles malles qui invitent au voyage, souligne Christophe Favier, le responsable du lieu. Mais pour le spectacle, il y a aussi de petites loges sympathiques pour les artistes, un plateau scénique de 9 mètres sur 4 et Yves comme régisseur. »

On y retrouve aussi de l'acier dans le lieu sur le bureau, le comptoir, des boulons, des écrous... Une seconde vie. Tous ces ingrédients apportent une personnalité à ce nouveau lieu de rencontre, de découverte artistique, de partage. Un joyeux bric-à-brac qui n'est pas sans rappeler l'ancienne activité professionnelle de Christophe, de ses parents et grands-parents. Celui de chiffonniers et d'exploitants de l'ancienne quincaillerie, établissement Favier.

Bien souvent, les lieux culturels les plus attachants, les plus remarquables sont des lieux qui ont une histoire. « Nous sommes un peu une fabrique, précise Christophe. Oui, c'est ça : une fabrique de bricoles. A la Quincaillerie, on y joue maintenant des bricoles serais-je tenté de dire. On y retrouve des mots, des verbes, des émotions qui s'assemblent comme des boulons et des écrous pour former des choses. On y retrouve des mots, des amoureux du verbe, de la chanson de Babara à Reggiani.... C'est un endroit où on aime les textes. »

Christophe Favier a bien fait les choses. Un lieu simple et à forte personnalité où la programmation artistique est affirmée, défendue avec la volonté de rester proche des initiatives de tout un chacun qui a un propos artistique intéressant, quelque chose à oser, loin du showbiz, mais avec malgré tout ses exigences.

« Un endroit où on prend le temps. Une zone libre avec une programmation faite par petites touches, avec le plaisir des mots, de la poésie, détaille Christophe. Je cherche des choses surprenantes, donner la place à des gens pas forcément connus, des gens qui ont quelque chose à sortir. Il y a déjà les jeudis de la Quincaillerie avec de petites pièces de théâtre, de la chanson. Il pourra y avoir bientôt des café-littéraires, des conférences... »

Prochain spectacle

Jeudi 15 novembre à 20h

« Prosper et Georges »

Pièce sur les amours de Prosper Mérimée et Georges Sand



Un week-end autour des arts !

Renc'Arts, ce fût un week-end d'échanges, de partages et d'émotions pour les petits comme pour les grands autour de différentes formes d'expressions artistiques.

L'espace Pagnol s'est transformé, les 13 et 14 octobre derniers, en une véritable galerie d'arts avec ses allées où étaient accrochées de nombreuses peintures allant du figuratif à l'abstraction, mêlant bien des techniques (huiles, acryliques, aquarelles, fusains...), avec sa grande statue de drapage en toile qui trônait sur le côté jardin de la scène, avec ses ateliers de dessins et de peinture ouverts à tout le monde... Car, la grande originalité de Renc'arts était de proposer une déambulation artistique et ludique au grand public tout en lui offrant des possibilités d'assister à des démonstrations, de participer à un atelier, de s'essayer à une pratique artistique, de participer à la réalisation d'une grande fresque. Parmi les belles réussites du week-end, on peut se rappeler : la lecture homérique de Christophe Favier nous faisant visiter un musée apparu soudainement avec son bestiaire monstrueux, ses personnages décalés, une artiste de Bouc-Bel-Air proposant des livres géants avec des cartes de villes colorées et illustrées sous forme de carnets de voyage, du « live painting » sur la scène avec l'Obro, et enfin la prestation dansée de Manon et Jean-Baptiste de l'association JBM qui ont réalisé une chorégraphie sur du classique et du hip-hop armés de pinceaux pour réaliser, sur une toile étirée à même le sol, une œuvre picturale très colorée à la manière de Jackson Pollock... Une « danse aux pinceaux » qui a brillamment conclu cette première édition de Renc'arts.

Les associations l'Obro, Humeurdimage, Blues Sat System, Le Jardin des mots, la Cabre d'Or, Studio de danse JBM sont à remercier chaleureusement pour leur investissement et la qualité de leurs productions !



Section Volley adultes

L'association Sport Loisir Gignacais Volley propose depuis 1996 des cours de volley pour les adultes (18 ans et plus) au gymnase de la Pousaraque les mardis de 20h à 22h et les jeudis de 20h30 à 22h.

Depuis deux ans, le club participe au challenge Bernard Gilbert, un championnat loisir de Volley Ball intercommunal. Les équipes sont mixtes et les matchs se déroulent en semaine. En 2018, l'équipe a terminé 3ème du championnat.

Pour tout renseignement : 04 42 88 10 31 ou 06 32 74 22 08



Une nouvelle édition conviviale du forum des associations

Culture, sport, solidarité, loisirs.... Chaque année, ce sont près de quatre-vingt associations qui viennent à la rencontre des Gignacais pour faire découvrir leurs activités et actualités. Un grand moment de rencontre et de convivialité.

Ce rendez-vous incontournable pour rencontrer les associations de la commune et découvrir les nombreuses activités a eu lieu le dimanche 9 septembre au gymnase de la Viguière et en plein air. Une belle édition où les démonstrations ont rythmé la matinée : Tambourin, Zumba, judo, tennis de table, gymnastique sportive, danse en ligne seniors, foot, boxing fitness, boxe + atelier, karate, hip-hop et sancy danse, kung-fu, hip-hop et danse classique, danses tahitiennes, travaux manuels et échecs... Parmi les nouvelles associations, nous avons pu rencontrer la Quincaillerie qui favorise le développement culturel (cf. article page 23), « Les Mariés Poppyn's des temps modernes » qui est un regroupement d'assistantes maternelles ou encore Graines de Oaï qui fait la promotion des semences paysannes en favorisant leur conservation, leur partage et qui propose des ateliers de jardinage pour mieux cultiver et mieux manger.

Retrouver le livret des associations sur le site internet de la commune et toutes les coordonnées des associations dans l'espace associatif

www.gignaclanerthe.fr



AGENDA

RÉUNION CARNAVAL

L'Office de la culture et des loisirs de Gignac (OCLG) vous convie à une réunion d'information concernant les préparatifs du prochain carnaval de la ville. Toutes les gignacaises et gignacais sont les bienvenus pour partager ces moments de convivialité et de créativité qu'offre le carnaval.

Lundi 5 Novembre 2018 à 18h30 à l'atelier Jean Jaurès, situé 8 avenue Jean JAURES - Tél. 06 71 10 48 37

AG DON DU SANG ET REMISE DE DIPLÔMES

Jeudi 8 novembre à 18h30, Restaurant Pagnol

LOTO DU COS

Dimanche 11 novembre à 15h Espace Pagnol

DON DU SANG

Mardi 13 novembre, de 15h à 19h30, Espace Pagnol

LOTO DU VÉLO CLUB

Samedi 17 novembre à 14h30 Espace Pagnol

TOURNOI DE TAMBOURIN

Samedi 17 et dimanche 18 novembre, gymnases Viguière et Pousaraque

LOTO DU RCME

Dimanche 18 novembre à 15h Espace Pagnol

RECHERCHES BENEVOLES

L'association « Viens lire » recherche des personnes qui disposent d'un peu de temps pour faire de la lecture aux enfants.

Tél. : 06 87 43 07 64

Yoga, relaxation et méditation



Depuis deux années, l'association Kha Pradipika a créé un groupe de méditation suivant trois thématiques : dirigée, non dirigée et pleine conscience. L'association propose également des ateliers où vous pouvez retrouver différentes pratiques : le trataka (travail sur la flamme), les chakras (centres énergétiques), le yoga du son, le yoga des pierres, le yoga du rire, le yoga des yeux.

Ces ateliers se déroulent tous les deuxièmes vendredis de chaque mois à 18h30 à la salle paroissiale, boulevard Perier.

Par ailleurs, l'association organise différents stages, du niveau débutant pour faire connaître le Yoga aux plus aguerris.

Contact : Maguy Giomi
06 64 74 26 28
cavailongiomi@aol.com

Gignac-la-Nerthe va briller de mille feux et célébrer joyeusement Noël

► A l'affiche du prochain Festival jeune public

« **On a failli oublier Noël** » (à partir de 6 mois)
Deux amis se rappellent tout à coup : Noël, c'est maintenant !
Les invités sont là, rien n'est prêt. Comment ont-ils pu oublier ce jour si important ?
Puisqu'ils sont inventifs, positifs, et créatifs, la fête va se préparer en direct sous les yeux des enfants : décorations, habits de fête, repas, cadeaux, musique... pour une veillée de Noël inoubliable !

Mardi 27 novembre à 18h - espace Pagnol - gratuit

L'affaire père Noël (tout public à partir de 3 ans)
Noël approche... mais cette année, rien ne se passe comme prévu... En effet, on apprend que le Père Noël a disparu ! Les lutins vont donc devoir faire appel à Allan Watsay, célèbre détective privé, pour résoudre ce mystère. Un spectacle avec magie, humour, suspens, ventriloquie et bien d'autres surprises.

Le spectacle sera suivi d'un goûter.
Mercredi 28 novembre à 15h - espace Pagnol - gratuit



► Illuminations et spectacle de Noël

Rendez-vous dès 16h30 dans le square pour partir dans le monde des rêves grâce au spectacle « *les boules magiques de Noël* » de la compagnie Anim'Fêtes. Trois esquimaux arriveront du Pôle Nord pour fabriquer des rêves grâce aux boules magiques. Un lutin proposera aux enfants de participer à la réalisation de rêves magiques et féériques. Tous les héros des dessins animés se succéderont sur scène et pour finir le Père Noël fera une apparition. A la tombée de la nuit, le sapin de Noël s'illuminera sous les flocons de neige. **Goûter et vin chaud offerts**

samedi 1^{er} décembre - Gratuit
au square et sur la place de la Mairie
à partir de 16h30.



► Foire aux santons et marché de Noël

Cet événement organisé par l'OCLG (*Office de la Culture et des Loisirs de Gignac*) réunit chaque année de nombreux santonniers de la région pour décorer vos crèches et une cinquantaine d'artisans qui proposent des produits gastronomiques (*foie gras, 13 desserts, vin, chocolats, accessoires de décorations...*).

Le dimanche 9 décembre, deux séances de contes pour enfants auront lieu à 14h et à 16h.

Le Père Noël sera présent pour des photos avec les enfants.

Du 7 au 9 décembre - espace Pagnol - entrée libre
Horaires d'ouverture : le vendredi 7/12 de 14h à 19h,
le samedi 8/12 et le dimanche 9/12 de 10h à 19h

► Un Gospel pour Noël

Dans le cadre de la tournée des Chants de Noël du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, la ville de Gignac-la-Nerthe est heureuse d'accueillir le chœur marseillais, le New Grizzell Chorus, et son chef de chœur, Martin Grizzell pour un spectacle unique, dans l'esprit de Noël, avec une énergie exceptionnelle et une ferveur communicative, qui inspire amour, tolérance et paix.

Martin Grizzell est chef de chœur, styliste et danseur, originaire de San Francisco, issu d'une famille de prêcheurs depuis 4 générations, et installé à Marseille depuis 5 ans.

Ce spectacle de Gospel propose un hommage à Edwin Hawkins, célèbre dans le monde entier pour son arrangement de la prière Oh Happy Day.

Pour cette création dont il assure la direction artistique, Martin Grizzell a réuni autour de lui un ensemble, le New Grizzell Chorus, composé de deux chanteuses et d'un chanteur venus tout spécialement des Etats-Unis, ainsi que les Gospel Voices du chef de chœur guadeloupéen et parisien Max Zita.



Mercredi 5 décembre à 18h30 - espace Pagnol - entrée libre
Concert organisé dans le cadre de la tournée départementale des Chants de Noël

« L'usine à jouer fait son cirque »



Cette année, l'usine à jouer fait son cirque ! Retrouvez, aux côtés des structures gonflables girafe, tigre, une piste aux étoiles sur laquelle les enfants pourront s'initier aux arts du cirque : jonglage, équilibre, sculpture de ballons... sous le regard de leurs parents installés dans l'espace détente.

Au programme : assiettes chinoises, diabolo, monocycle, rola-bola, bâton du diable, roues d'équilibre, échasses... L'espace dédié aux plus jeunes proposera un grand parcours de motricité et des jeux variés.

Les jeux surdimensionnés permettront à toutes les générations de jouer ensemble pendant que les plus sportifs s'essaieront au tir au but ou au parcours de trottinettes. Un magnifique décor de Noël permettra à chacun de réaliser des photos souvenir en famille ou avec un invité de marque : le Père Noël !

Samedi 15 et dimanche 16 décembre - Gratuit
de 10h à 12h et de 14h à 18h - gymnase de la Viguière



► « En attendant Noël... »

Dès 17h, des lampions seront distribués aux enfants qui pourront ainsi participer à la création d'une ambiance chaleureuse sur la place de la Mairie, en compagnie du Père Noël.

La compagnie « Cycloplume » vous offrira une déambulation lumineuse et féérique teintée de douceur sauvage et de poésie pour un ballet éblouissant de lumière mettant en scène deux échassières, aux allures de cygne et de louve, une lapinette bulleuse de savon et une danseuse aux airs d'oursonne.

Tous ces personnages viendront apporter un peu de calme, de tendresse et de poésie aux humains qu'ils croiseront.

Vers 18h30, un magnifique feu d'artifice de Noël sera tiré depuis le square.

Vendredi 21 décembre à partir de 17h
place de la Mairie - gratuit

Goûter et vin chaud offerts



► Les rendez-vous du Père Noël !

Le Père Noël viendra régulièrement à Gignac-la-Nerthe à la rencontre des enfants. Il sera donc de passage à la fin du spectacle des illuminations du 1^{er} décembre, à la foire aux santons et au marché de Noël du 7 au 9 décembre.

Il sera également présent les après-midis du 15 et du 16 à l'usine à jouer. Et il sera sur la place de la Mairie le 21 décembre à partir de 17h.



La lettre au Père-Noël ◀

Une boîte aux lettres sera installée place de la Mairie, au pied du grand sapin pour accueillir les lettres des enfants avec listes de cadeaux, dessins et autres poèmes des tous petits...

N'oubliez pas de mentionner clairement le nom, prénom, adresse de l'enfant sur la lettre pour que le Père Noël puisse y répondre.

Tout le mois de décembre – place de la Mairie



► **Téléthon 2018** : en route vers une formidable édition ?

Comme chaque année, un grand défi est lancé aux Gignacais : celui de battre le record de dons pour le Téléthon ! Mais, avant tout, c'est le plaisir de se retrouver autour d'une aventure solidaire et plaisante grâce aux associations et au public qui sert de fil rouge à cette belle manifestation. Voici les grandes lignes du programme.

Les associations, les écoles, les services municipaux et de nombreux bénévoles vont se mobiliser du 30 novembre au 2 décembre pour proposer activités, événements, moments d'échanges et de partage au profit du Téléthon.

Au programme :

Course solidaire des enfants

Le jeudi 15 novembre, une course longue en faveur du Téléthon, « *la course du muscle* », sera organisée par les écoles au complexe sportif Georges Carnus et va réunir toutes les classes élémentaires de la commune. Les enfants seront parrainés par leurs parents, grands parents et proches. Ces derniers pourront donner quelques euros en fonction de la distance parcourue, de chaque tour réalisé par chaque enfant. Les maternelles, de leur côté, réaliseront des gâteaux qui seront vendus au profit du Téléthon.

Gala des étoiles et grande soirée jeux

Le vendredi 30 novembre, une soirée jeux « *spéciale Téléthon* » se déroulera dans l'école Pagnol à 18h30 et sera en liaison directe avec le Gala des étoiles qui se tiendra le même jour à partir de 19h à l'espace Pagnol. Un cheminement lumineux viendra souligner cette liaison où les participants pourront se déplacer d'un endroit à l'autre en toute convivialité. Autour de ce cheminement, un stand vous proposera des crêpes, de la soupe, des boissons et autres régals. Comme de coutume, le Gala des étoiles mettra en avant sur la grande scène de l'espace Pagnol, de belles prestations issues du tissu associatif, toujours très impliqué, en mêlant danses, chorégraphies, démonstrations sportives, chants... Autour de la soirée jeux, des structures gonflables seront installées dans la cour de l'école pour le plaisir des enfants.

Repas convivial et Tribute to Cabrel

Le lendemain, samedi 1er décembre à midi, à l'espace Pagnol, une paella géante avec son menu complet sera proposée. Avec à 14h, les résultats du concours récompensant le meilleur gâteau et aussi le plus beau gâteau. A 15h, un « *tribute to Francis Cabrel* » joué par le groupe Chris Cocktail sera à l'affiche de l'après-midi.

Tarif : 10 € - Réservations à la DEJES au 04 42 09 01 51.

Grand Loto

Enfin, le dimanche 2 décembre, un grand classique prendra place : **le grand loto du RCME à partir de 14h30 à l'espace Pagnol.**

Et aussi :

Durant ces trois jours, les associations proposeront des animations en faveur du Téléthon, parmi lesquelles la vente de la soupe de légumes proposée par Gignac Terre Méditerranée devant le point de vente du producteur de fruits et légumes situé route Georges Pompidou, au boulodrome de Laure et dans une grande surface de la commune. Une tombola sera proposée durant tout le week-end du Téléthon. Le tirage au sort aura lieu durant le loto du RCME.

Tout au long du week-end, des crêpes seront vendues à l'espace Pagnol au profit du Téléthon par le snack « *Chez Rari* », ainsi que de nombreux objets confectionnés par les seniors (*lavandes, blé, décorations...*)

Rejoignez-nous pour battre le record de ce bel engagement solidaire !



L'histoire de l'anarchiste de Gignac-la-Nerthe

Chronique de Michel Méténier, historien. Episode 4.

Marie-Caroline Deluil-Martiny ne pense plus qu'à sa pieuse fondation. La rencontre en avril 1870, à Marseille, avec Mgr Van den Berghe, prélat belge du diocèse de Malignes, va se révéler déterminante. Il obtient du pape Pie IX (1846-1878) le bref d'approbation pour réaliser la fondation dont l'acte d'érection est signé le 8 décembre 1872. La « Société des Filles du Sacré-Coeur de Jésus, épouses et victimes de l'Agneau immolé » est née.

La première maison de l'ordre est belge. Marie-Deluil-Martiny a vécu. Mère Marie de Jésus vient de naître. Adaptée aux exigences de la vie contemplative cloîtrée, c'est la règle de saint Ignace qui est adoptée. 1876 est pour Marie une année de grandes douleurs. Elle perd successivement sa mère Anaïs (1815-1876) puis quelques mois plus tard son père Paul (1806-1876) à La Serviane.

L'héritage qu'elle reçoit va lui permettre d'installer sa communauté à Marseille, dans la propriété familiale, selon les vœux de sa mère. Notons que la communauté avait déjà installé une maison à Aix-en-Provence. Le 25 février 1880, après la messe célébrée sur

place, Mgr Robert, évêque de Marseille (1878-1900), signe l'acte qui fait de La Serviane un monastère.

La nouvelle congrégation ne reçoit qu'une vingtaine de religieuses. Le château familial de La Serviane est aménagé pour sa nouvelle fonction. Le parc de 16 hectares est propice aux déambulations et au recueillement. Mais il nécessite un entretien pour lequel les sœurs vont avoir besoin d'un jardinier, seul homme, on s'en doute autorisé, à entrer au monastère.

A la Toussaint 1883, la mère supérieure accepte, sur recommandation, de prendre un jeune Gignacais de 22 ans, Louis Chave, « *malheureux voyageur, sans travail* », écrira plus tard Le Petit Provençal (28 février 1884). Il devient ainsi aide-jardinier au couvent de La Serviane.

Gignac est à l'époque un village de 928 habitants (*recensement de 1872*), qui tombera à 915 âmes en 1886. Le terroir est bien évidemment agricole. La trilogie méditerranéenne domine : céréales, vignes, oliviers sont les principales productions. Deux activités complémentaires permettent d'arrondir

les fins de mois : le ramassage des amandes et la sériciculture. Le jeune Louis Chave a dû y participer comme tous les jeunes. Enfin, l'élevage des moutons, chèvres et cochons profite aussi aux villages.

Lorsque le drame aura lieu, le correspondant local du Petit Provençal parlera « *d'une famille très honorable et fort respectée* » (29 février 1884). Il ne nous reste plus qu'à mieux connaître Louis Chave...

MAJORITÉ

UNE VIE ASSOCIATIVE DYNAMIQUE

Certains commencent à s'activer, les prochaines municipales approchent. L'opposition avec des propos réchauffés, d'autres que nous n'avions pas vu depuis longtemps commencent à pointer le bout de leur nez. Pendant ce temps notre majorité continue à travailler pour le bien de Gignac. D'autres aussi œuvrent pour notre ville, il s'agit de nos nombreuses associations. La Délégation ACES Europe a rendu son verdict : Gignac décroche le label Ville Européenne du Sport 2019. Ce label récompense la politique sportive de la ville mais aussi le dynamisme de nos associations sportives. Côté culture un nouvel évènement est né : «Renc' Arts», véritable rencontre des arts : peinture, sculpture, dessin, musique, danse, théâtre, photographie, littérature, écriture, etc. De nombreuses associations culturelles gignacaises ont participé en collaboration avec le service Evènementiel à la conception et au succès de cette manifestation. D'une manière générale, Il faut remercier toutes les associations gignacaises pour leur forte implication dans la vie de notre ville.

Gignac : Un esprit sain dans un corps sain.

Bernard MULLER

Groupe "Gignac J'y Vis"

LES CHOIX DE LA MAJORITE

Il est facile de trouver des défauts à quelque chose, alors qu'on ne ferait pas mieux soi-même. On le sait, on l'a dit, « *la critique est aisée, mais l'art est difficile* » Peu importe, le principal c'est de croire en ses choix et notre majorité municipale continuera à œuvrer en ce sens. Oui, elle a opté pour la défense et la promotion d'un art de vivre de qualité sur la commune. Cela se traduit par l'acquisition de terres agricoles pour y développer de la culture locale, par la création d'un « *GardenLab* » qui offrira aussi la possibilité d'accéder à des jardins partagés, par l'investissement dans des équipements publics de qualité avec la construction d'établissements scolaires dont l'un détiendra le label « *BDM* » (*Bâtiment Durable Méditerranéen*). Pour compléter cette politique dédiée à la qualité environnementale, elle a fait aussi le choix de vous aider à répondre à vos attentes par la création d'un service « *cadre de vie* » que vous pouvez contacter au 04 42 09 19 00 pour signaler vos préoccupations.

Cordialement,

Josette ACHHAB

Groupe "Gignac Ensemble"
www.gignac-ensemble.fr

OPPOSITION

LA COMMUNICATION !!!

Il y a de grands hommes, chirurgiens, chercheurs, savants qui travaillent dans l'ombre pour l'humanité puis les autres, les anonymes, ouvriers, artisans, agriculteurs, employés, cadres etc... qui font leur travail tout simplement sans en tirer gloire.

Et puis, certains qui, n'exécutant que les tâches pour lesquelles ils ont été élus, s'en glorifient en permanence avec une condescendance empreinte de suavité, réfractaires à toute remise en cause de leurs interlocuteurs.

Si certains peuvent être fiers du travail accompli, pour d'autres, il est plus aisé (aux frais de leurs concitoyens) de distribuer des hymnes à leur gloire

Christophe DE PIETRO

Président du groupe "Gignac Autrement"
www.2014-gignac-autrement.fr/06_29_20_47_52

L'HEURE DES RESTRICTIONS ?

La politique menée par l'équipe de M. Amiraty sur notre commune est le reflet local de celle de Macron au niveau national :

- Augmentation de la cantine pour nos séniors, du centre aéré pour nos jeunes, demain des bus scolaires dont la gestion a été confiée à l'envahissante métropole, photocopie payante à la mairie...

- Pression sur les fonctionnaires territoriaux et salaire indécent proposé au vacataire

- Promesse électorale de baisse des impôts oubliée dès le lendemain de l'élection

Et dans le même temps des dépenses incohérentes :

- Entretien d'un voilier avec un skipper à l'année

- Voiture de fonction avec siège chauffant

- Création d'un « *Garden lab* » pour plus de 1 200 000 €, jouet très à la mode pour les élus « bobos » qui n'aiment pas les vrais agriculteurs

- Edition d'un journal communal couteux tout à la gloire de l'équipe en place, et maintenant un hors série géant pour faire passer la pilule du bétonnage de notre ville

Gignacais, combien de temps encore devons nous supporter ce mépris de nos « élites » et ces décisions incohérentes payées avec l'argent prélevé dans notre poche.

Xavier TRUBERT

pour le groupe Rassemblement National
www.rassemblement-national-gignac.fr/07_67_61_94_60



NOUVEAU !!!

Retrouvez toutes les infos travaux, festivités, loisirs et bien plus encore...



Sur la page

facebook

de

Gignac-la-Nerthe

Gignac la Nerthe Officiel

